

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 6 avril 2017

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Martine BUATIER (procuration de Mme Hélène CELLE-JEANTON)
- Mme Claudine FILIATRE
- M. Fabrice DEVAUX (procuration de Mme Thérèse LEBLOIS)
- M. Vincent FLECKINGER
- M. Pierre JOUBERT (procuration de M. Jérôme SALVI)

Collège B :

- M. Cédric BURON
- Mme Annick FRAICHARD (procuration de Mme Pascale RUFFALDI)
- Mme Anne –Véronique WALTER SIMONNET (procuration de M. Yvan PETERSCHMITT)

Collège des IATOS

- Mme Sylvie COSTILLE
- M. Marc DAZIN
- M. Christian ESTAVOYER
- M. Francis MILLER
- Mme Laurence PAILLARD
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN (procuration de M. Stefan NEUWIRTH et Mme Carlotta DONADELLO)

Collège des usagers

Personnalités extérieures

- M. Guy FLAUDER (procuration de Mme Dominique FROMENT)

Membres de droit

- M. Badr ALAOUI-SOSSE
- Mme Mathilde BUGNON-HENRIET
- M. Michel FROMM
- Mme Catherine LACOUR
- Mme Fabienne TATIN-FROUX

Excusés :

- M. Daniel BOUSCAVET
- Mme Hélène CELLE-JEANTON

- Mme Carlotta DONADELLO
- Mme Dominique FROMENT
- Mme Thérèse LEBLOIS
- M. Stefan NEUWIRTH
- M. Yvan PETERSCHMITT
- Mme Pascale RUFFALDI
- M. Jérôme SALVI

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

1 – Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2016

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2 – Calendrier universitaire 2017/2018

Fabienne TATIN-FROUX présente le calendrier pour l'année universitaire 2017/2018. Celui-ci sera ensuite voté par le CFVU et le CA de l'UFC.

Un calendrier prévisionnel avait été envoyé à tous les responsables de formation.

La rentrée est prévue le 4 septembre 2017.

Deux journées d'examens auront lieu avant les congés de Noël, et une semaine après.

Le semestre 2 commencerait semaine 3, avec une fin des enseignements le 12 mai 2018.

M. Fabrice BOUQUET soulève le problème des masters qui sont en stage de 4 à 6 mois.

Jean-Pascal ANSEL répond que le stage se termine au plus tard le 31 août et que les étudiants gardent leur statut jusqu'au 31 septembre. La sécurité sociale leur est maintenue jusqu'au 31 décembre.

Une soutenance de stage peut donc être organisée fin août/début septembre.

M. Fabrice DEVAUX évoque les stages des étudiants de L3 Physique. Cela posera problème pour la session 2.

Jean-Pascal ANSEL répond que ces étudiants devront revenir s'ils doivent passer des épreuves en rattrapage.

La proposition de calendrier 2017/2018 est approuvée à l'unanimité.

3 – Diplômes universitaires

Jean-Pascal ANSEL présente la demande de modification du DU Magistère de mathématiques de Besançon. Il s'agit de modifier légèrement la maquette pour la mettre en cohérence avec les nouvelles maquettes de licences et masters mises en place à la rentrée 2017. Ce DU est adossé aux années de L3, M1, M2.

Ce DU compte une vingtaine d'étudiants sur 3 années. Il attire pour moitié des étudiants hors académie.

La proposition de modification est approuvée à l'unanimité.

4 – Bilan LMD4

Jean-Pascal ANSEL annonce que le contrat aura une durée de 6 ans car l'établissement intégrera une nouvelle vague.

Pour le nouveau contrat de formation, la phase DGSIP et CNESSER est terminée.

- Fermeture de la LP Eco-design pour des problèmes d'insertion professionnelle en lien avec le diplôme. Cette LP n'avait pas été proposée par l'UFC.
- Le master Qualité fera l'objet d'un dépôt d'accréditation l'an prochain. Il n'y aura donc pas de recrutement en M1 à la rentrée prochaine et pas en M2 la rentrée suivante. Les M1 actuels terminent leur M2.

Pour les autres formations, toutes les observations ont été levées.

La phase de candidature est ouverte pour la rentrée prochaine. L'ensemble des dossiers est dématérialisé. La sélection pour l'entrée en master se fait désormais pour l'accès au M1. Se pose toujours la question de savoir comment seront traitées les demandes refusées.

Pour e-candidat, l'avis est donné par le responsable de master, mais c'est le directeur qui valide. Le courrier d'acceptation est envoyé au moment de la validation.

Jean-Pascal ANSEL demande un vote sur la liste des responsables des mentions qui pourront donner un avis dans e-candidat.

La liste proposée est approuvée à l'unanimité.

5 – BQF

Une réunion préalable avec les porteurs de projets a été organisée avant la séance.

12 projets, pour un montant de 58950 €, ont été présentés.

Le montant disponible au niveau de l'UFR est de 88000€.

Les demandes devaient concerner uniquement du fonctionnement.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé de proposer

- Un avis favorable au projet SAPIAA, car il s'agit plutôt d'investissement

- Un avis très favorable au projet Physique, en examinant la possibilité de financer les achats dans le cadre du CPER
- Un avis très favorable à l'ensemble des autres demandes

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6 – Information sur CPER après TEMIS

Jean-Pascal ANSEL présente un PowerPoint du patrimoine sur les différentes phases concernant l'opération « Après TEMIS »

Le financement annoncé est de 7,425 Millions d'euros, dont 5.9 de financement garanti à ce jour. Les travaux sont découpés en 2 phases, dont la première de 5, 368 millions d'euros, a fait l'objet d'un dossier d'expertise.

Le diagnostic amiante, réalisé ces dernières semaines, est plus pessimiste que prévu, ce qui devrait engendrer des coûts supplémentaires.

Le contrôle d'accès est également prévu dans les travaux, mais pourra se faire à part. Il devra permettre de mieux gérer l'accès en période sensible, par exemple en ne permettant l'accès que par une entrée par bâtiment. Le badge sera la carte multiservice pour les étudiants ou carte professionnelle pour les personnels.

En parallèle, hors CPER, le Système Sécurité Incendie des bâtiments A, B, C et E sera refait.

Zones concernées par les travaux

- B-1 et B0 (ex laboratoire d'optique)
 - o Les salles de TP physique seront installées dans le B-1
 - o Les salles de TD et TP neurosciences seront installées dans le B0
 - o Toute la cage d'escalier de l'Aqua au dernier étage sera rénovée, ainsi que les toilettes attenantes et celles du hall de métrologie (mise aux normes Femme, Homme, Handicapé)
- LO
 - o Installation des salles de TP de SV
- Aqua + entrée hall A
 - o Cette partie connaîtra une augmentation importante du flux d'étudiants en direction des salles de B-1 et B0 et devra être repensée.

Plusieurs questions sont posées sur des travaux ou problèmes annexes

- Problème d'éclairage dans les amphithéâtres : des néons ont été achetés en décembre, mais les luminaires ne sont pas en bon état et il faut donc des travaux pour lesquels aucun financement n'existe pour l'instant
- Problème des toilettes de propédeutique : il est demandé au moins une rénovation des peintures puisque les toilettes ne sont pas prévues dans les travaux. Cette opération pourra être envisagée en interne.

- Problème de ménages. Il y a de nombreuses absences et l'UFR ne dispose pas de moyens financiers pour recruter des remplaçants.

Un volet amélioration thermique est forcément intégré aux marchés de travaux, mais il a été convenu que la variable d'ajustement du budget se ferait sur cette partie.

Jean-Pascal ANSEL précise les opérations qui ont déjà eu lieu et celles à venir. Les travaux devraient commencer début 2018 et les bâtiments livrés pour la rentrée 2019, voire si difficultés dans le calendrier, rentrée 2020 au plus tard.

Jean-Pascal ANSEL propose de constituer un groupe de suivi et de validation des travaux comprenant la direction de l'UFR, les deux responsables des départements concernés ainsi que deux membres du conseil.

Sont volontaires Christian ESTAVOYER et Pierre JOUBERT.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7 – Questions diverses

Patrice SALZENSTEIN souhaite savoir si des groupes supplémentaires sont prévus en starter pour faire face à la hausse des effectifs annoncés dans APB.

Jean-Pascal ANSEL répond que la hausse est probablement artificielle, les élèves ayant reçus la consigne de postuler pour au moins une licence. L'augmentation réelle devrait être de l'ordre de 4 à 5% et sera possible à gérer.

Patrice SALZENSTEIN fait également état de problèmes d'éclairage et de vidéo projecteurs dans les amphithéâtres.

Jean-Pascal ANSEL a déjà répondu sur le problème d'éclairage, une recherche de financement est en cours. Les vidéos-projecteurs ont tous été changés l'an dernier.

Laurence PAILLARD précise qu'il n'y a plus de contrat de maintenance pour les vidéoprojecteurs. Une demande d'intervention d'urgence a été faite pour l'un d'entre eux. Le coût annuel d'un contrat de maintenance est de 5000€. Ce n'est actuellement pas possible pour des raisons budgétaires.

Patrice SALZENSTEIN signale également des salles non obstructibles, des couloirs sombres et des serrures abimées.

Catherine PELLET souhaite faire une intervention sur le déménagement de la scolarité. Elle trouve que cela s'est passé brutalement, la nouvelle a été annoncée le mardi et le premier déménagement a eu lieu le jeudi, sans concertation. L'administration perd 20% de sa surface. Il y a une inquiétude sur le devenir de la salle de convivialité.

Jean-Pascal ANSEL répond qu'il assume la rapidité des opérations de déménagement, afin que tout soit terminé avant la phase des candidatures. La salle de convivialité ne changera pas de destination. Il est recommandé à chaque UFR de mettre en place ce type de salle dans le cadre du plan de prévention des risques psychosociaux.

Anne-Véronique WALTER-SIMONNET signale que la soufflerie de l'amphi A se déclenche à 12 heures et que de ce fait, le cours n'est plus audible.

Jean-Pascal ANSEL répond que la société DALKIA sera contactée, qu'il s'agit vraisemblablement d'un problème lié au changement d'heure.

Marc DAZIN demande si les dates de fermeture d'été sont connues.

Catherine LACOUR répond que les dates de fermeture de la MDU sont fixées du 21 juillet au soir au 16 août matin. Jean-Pascal ANSEL précise que l'UFR s'alignera sur ces dates de fermeture.

Jean-Pascal ANSEL annonce la tenue du prochain conseil le mercredi 24 mai 2017, car l'université avance le calendrier de la campagne-emploi et du dialogue de gestion. Ce sera difficile car les postes vacants ne seront pas connus. Il faudra donc mettre un maximum de postes en susceptibles d'être vacants. Le dialogue de gestion aura lieu avant le 24 mai.

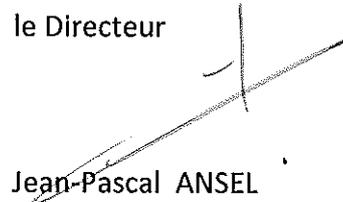
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

La secrétaire de séance



Catherine LACOUR

le Directeur



Jean-Pascal ANSEL